



DIRECTION GÉNÉRALE DES ÉTUDES ET DES STATISTIQUES

DIRECTION DES ETUDES ET DE LA RECHERCHE

ENQUÊTE TRIMESTRIELLE SUR LES CRÉDITS BANCAIRES 1ER TRIMESTRE 2024

**Rapport
Juin 2024**

**DÉVELOPPER LA CONFIANCE,
GARANTIR L'AVENIR**



Introduction	3
1. Méthodologie de l'enquête	4
2. Résultats	4
2.1 Offre de crédits aux entreprises	4
2.2 Offre de crédits aux ménages	7
2.3 Demande de crédits des entreprises	9
2.4 Demande de crédits des ménages	10
3. Perspectives	11
Conclusion	13

Introduction

La Banque Centrale de la République de Guinée (BCRG) a commencé à réaliser une enquête qualitative trimestrielle sur les crédits bancaires en Guinée. La première enquête a été lancée en mars 2024 et porte sur le premier trimestre 2024.

L'objectif de cette enquête est de permettre à la BCRG de disposer, dans le cadre de l'aide à la prise de décisions, en matière de politique monétaire et de stabilité financière, des informations qualitatives sur les divers facteurs qui influent sur la demande et l'offre de crédits aussi bien des entreprises qu'aux ménages.

En effet, le crédit est identifié comme étant le principal canal de transmission de la politique monétaire dans les économies dépendantes du financement bancaire. Ainsi, la compréhension des facteurs susceptibles d'influer sur les conditions de crédit, tel un changement dans la disposition des institutions financières à consentir des prêts, peut fournir des indications précieuses sur l'évolution future du crédit et de l'activité économique. C'est pourquoi, plusieurs Banques Centrales utilisent cet indicateur comme informations complémentaires pour la prise de décision en termes de politique monétaire.

De même, dans le cadre de la réglementation prudentielle, plusieurs autorités monétaires considèrent les conditions de crédit comme un indicateur de stabilité financière.

Plusieurs banques centrales réalisent des enquêtes sur les conditions du crédit et publient les résultats officiellement, c'est le cas de la Réserve Fédérale des États-Unis (depuis 1967), la Banque Centrale Européenne (depuis 2003), la Banque d'Angleterre (depuis 2007), la Banque du Japon (depuis 2000), la Banque Al Maghrib (depuis 2006) et la Banque Centrale des États d'Afrique de l'Ouest (BCEAO, depuis 2012).

Les enquêtes réalisées auprès des responsables de crédit présentent de nombreux points communs. Elles ont aussi plusieurs différences qui portent sur les spécificités de chaque économie. Par exemple, selon la structure du marché bancaire, la taille de l'échantillon varie d'un pays à l'autre. La Banque centrale européenne (BCE) sonde 90 banques dans les pays membres de la zone euro tandis que la Banque du Japon mène ses enquêtes auprès de 50 banques. De son côté, la Réserve fédérale américaine mène son enquête auprès de 80 banques alors que la Banque d'Angleterre enquête auprès de 30 banques.

Les enquêtes des banques centrales se distinguent aussi entre elles par le type de renseignements demandés. Ainsi, la Réserve fédérale américaine demande aux institutions financières des renseignements sur les prêts à la consommation, en plus des prêts aux entreprises, alors que l'enquête de la Banque d'Angleterre renferme des questions sur les conditions de crédit passées aussi bien que futures.

Bien que cette divergence existe entre les Banques Centrales, les résultats des enquêtes sur les conditions du crédit jouent un rôle majeur dans l'évaluation des conditions financières et la conduite de la politique monétaire.

C'est dans ce cadre que la BCRG a jugé utile de réaliser l'enquête trimestrielle sur les crédits bancaires à compter du premier trimestre 2024 pour comprendre davantage l'évolution des conditions de crédits au cours du trimestre écoulé ainsi que les anticipations pour le trimestre à venir.

Cette première enquête réalisée sur le premier trimestre 2024 est structurée en trois parties. La première porte sur la méthodologie de l'enquête. La deuxième partie présente l'analyse des principaux résultats obtenus. Une troisième partie donne les perspectives.

1. Méthodologie de l'enquête

Dans le cadre de cette enquête, un questionnaire est élaboré et transmis à l'ensemble des 21 établissements de crédits présents en Guinée (19 banques et 2 institutions financières spécialisées). Toutefois, 20 banques sur les 21 ont répondu au questionnaire, soit un taux de couverture de 95,2 %.

Ledit questionnaire est de nature qualitative. Plus spécifiquement, les informations sollicitées par l'enquête portent à la fois sur l'offre et la demande de crédits aux ménages et aux entreprises. Elles concernent l'évolution de l'offre et de la demande au cours du trimestre précédent et des perspectives sur le trimestre à venir.

Il s'agit spécifiquement des éléments ci-après :

- Offre de crédits aux entreprises et aux ménages
 - ✓ Critères de décisions concernant l'attribution de crédits aux entreprises (coût des ressources, position de la concurrence, perception des risques, etc.), environnement macroéconomique international et national, situation spécifique à un secteur, risque sur les garanties ;
 - ✓ Perception de risques (capacité de remboursement, garanties requises, etc.)
 - ✓ Conditions d'octroi appliquées (taux d'intérêt, autres frais, demande de garantie, etc.) ;
- Demande de crédits des entreprises et des ménages
 - ✓ Besoins de financement des entreprises (investissements, fonds de roulement, etc.) et des ménages,
 - ✓ Recours à d'autres types de financement (financement interne, émission de titres, épargne des ménages, etc.)

2. Résultats

Les résultats de cette première enquête montrent que les critères ainsi que les conditions d'offre de crédit aux entreprises et aux ménages sont restés globalement inchangés au premier trimestre 2024. En revanche, les demandes de crédits des entreprises et des ménages ont connu une augmentation. Aussi, les résultats indiquent que les changements de politique monétaire n'ont pas significativement eu des effets sur les critères de décisions d'octroi de crédits aux entreprises et aux ménages au cours du trimestre.

En perspectives, la majorité des banques ne prévoient pas de modifier les critères et les conditions d'offre au cours du second trimestre 2024, malgré une anticipation à la hausse du côté de la demande de crédits aussi bien des entreprises que des ménages.

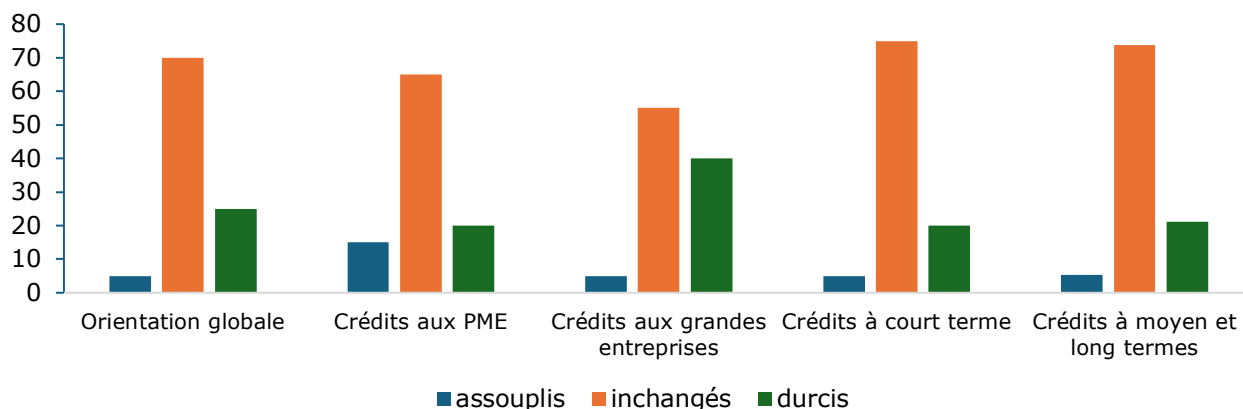
2.1 Offre de crédits aux entreprises

2.1.1. Critères de décisions d'attribution de crédits aux entreprises

Au cours du premier trimestre 2024, 14 banques interrogées sur 20 indiquent avoir maintenu inchangé les critères de décisions d'attribution de crédits bancaires aux entreprises. Parmi ces 14 banques, seulement trois grandes banques en termes de part de marché affirment avoir maintenu ces critères.

Toutefois, une banque sur quatre a durci les critères de décisions d'attribution de crédits aux entreprises. Ce durcissement a concerné davantage les grandes entreprises (40%) que les PME (20%).

Graphique 1: Evolution des critères de décisions d'attribution de crédits aux entreprises (%)



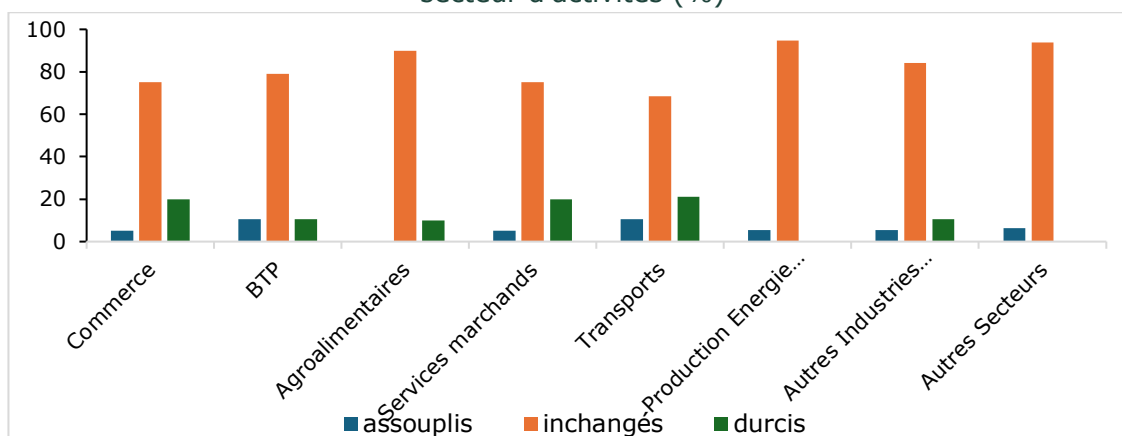
Source : Résultats de l'enquête BCRG du premier trimestre 2024

Par ailleurs, 3 banques sur 20 indiquent avoir assoupli les décisions de crédits accordés aux PME contre seulement une banque de petite taille pour les grandes entreprises.

2.1.2. Critères de décisions d'attribution de crédits aux entreprises par secteur d'activités

Par secteur d'activités, le commerce, les services marchands et les transports sont les principaux secteurs qui ont été les plus affectés par le durcissement des critères de décisions d'octroi de crédits. Toutefois, une banque sur 10 affirme avoir assoupli ces critères en faveur des entreprises évoluant dans les Bâtiments et Travaux Publics (BTP) et les transports.

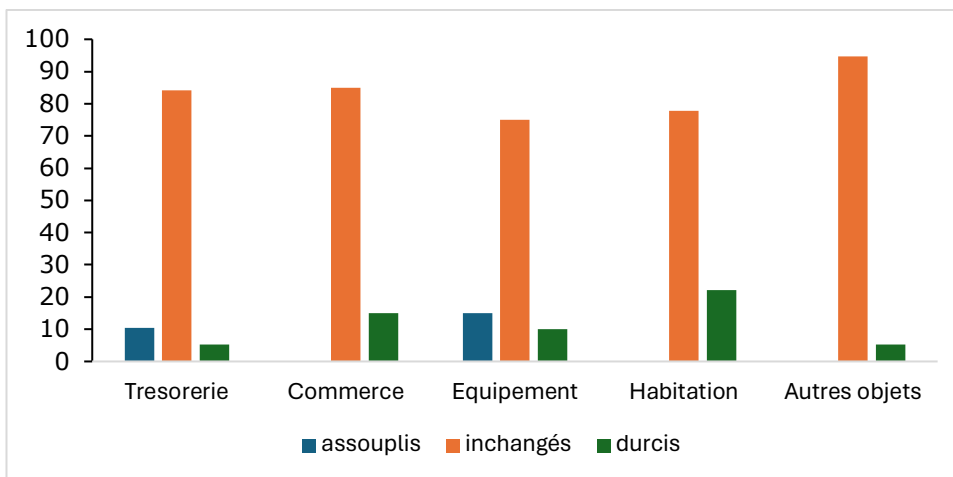
Graphique 2 : Evolution des critères de décisions d'attribution de crédits aux entreprises par secteur d'activités (%)



Source : Résultats de l'enquête BCRG du premier trimestre 2024

Au niveau de l'analyse par nature économique, l'habitation, le commerce ont été les plus affectés par le durcissement des critères d'attribution de crédits au cours du premier trimestre 2024.

Graphique 3 : Evolution des critères de décisions d'attribution de crédits aux entreprises selon la nature économique (%)

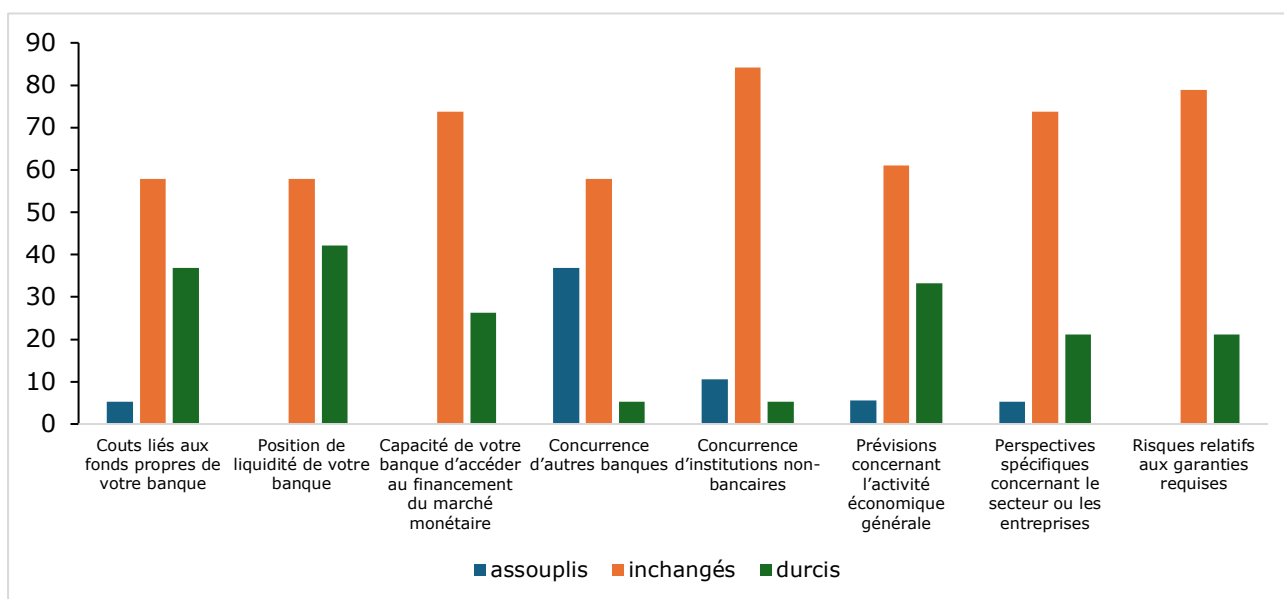


Source : Résultats de l'enquête BCRG du premier trimestre 2024

2.1.3. Facteurs ayant influencés les critères de décisions sur l'octroi de crédits bancaires aux entreprises

Les principaux facteurs ayant le plus contribué au durcissement des décisions sur l'octroi de crédits sont les couts liés aux fonds propres (7 banques sur 19 dont aucune grande), la position de liquidité de la banque (8 banques sur 19 dont aucune grande banque) et les prévisions sur l'activité économique (6 banques sur 18 dont aucune grande banque). Selon les banques interrogées, ces facteurs ont davantage affecté les crédits à moyen/long terme accordés aux grandes entreprises, en particulier évoluant dans les secteurs du BTP, du commerce et du transport. Par ailleurs, 7 banques sur 19 interrogées qui ont assoupli les décisions d'octroi de crédits aux entreprises le justifient par la prise en compte de la concurrence sectorielle.

Graphique 4 : Facteurs ayant influencé les décisions d'octroi de crédits aux entreprises (%)



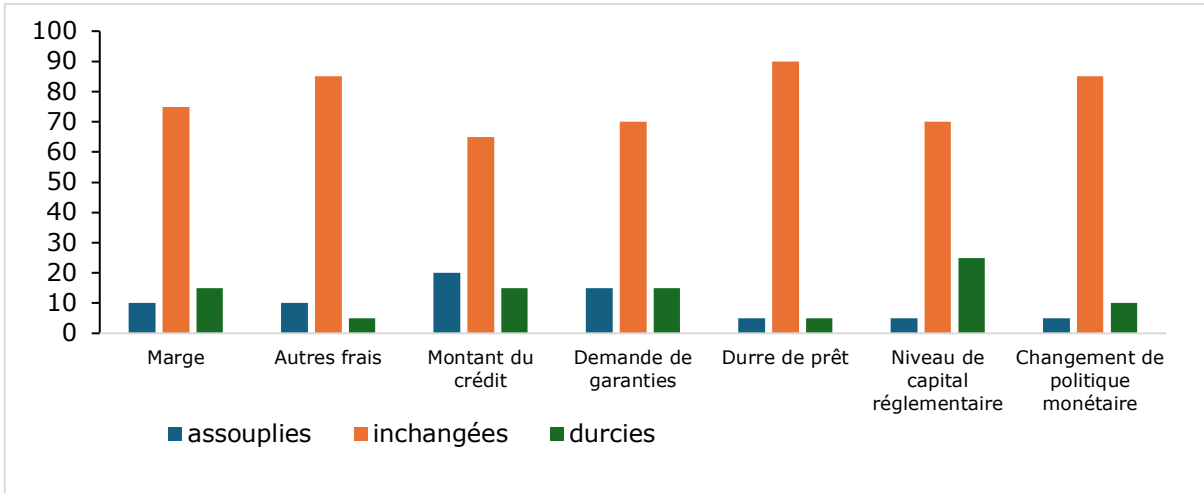
Source : Résultats de l'enquête BCRG du premier trimestre 2024

2.1.4. Conditions d'octroi de crédits aux entreprises

Les conditions d'octroi de crédits sont globalement restées inchangées durant le trimestre. En effet, au moins trois banques sur quatre affirment n'avoir pas modifié les conditions d'octroi de crédits au cours de la période. Plus spécifiquement, seuls 5 établissements de crédits sur 20 ont indiqué avoir durci les conditions d'octroi de crédits, en particulier avec plus d'exigence en matière de niveau de capital réglementaire de l'entreprise. Au niveau sectoriel, les BTP et les transports sont les deux secteurs ayant subi le plus du durcissement des conditions de crédits.

Par ailleurs, 18 banques interrogées sur 20 rapportent que les décisions de politique monétaire de la Banque centrale n'ont pas eu des effets significatifs sur les conditions d'octroi de crédits bancaires.

Graphique 5 : Evolution des conditions d'octroi de crédits aux entreprises (%)



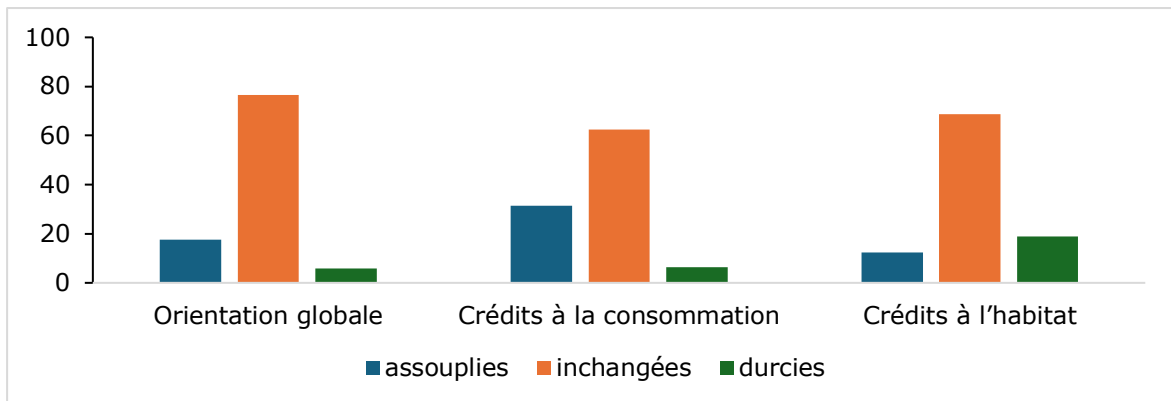
Source : Résultats de l'enquête BCRG du premier trimestre 2024

2.2 Offre de crédits aux ménages

2.2.1. Critères de décisions d'attribution de crédits aux ménages

Au niveau de l'offre de crédits aux ménages, l'enquête révèle que 13 sur 17 banques, dont une grande banque, n'ont pas changé les critères de décision d'attribution de crédits. Par ailleurs, l'analyse par types de crédits montre que 31,3% des banques indiquent avoir assoupli les critères d'attribution des crédits à la consommation, contre seulement 18,8% des banques qui affirment avoir durci les critères sur les crédits à l'habitat.

Graphique 6 : Evolution des critères de décisions d'attribution des crédits aux ménages (%)

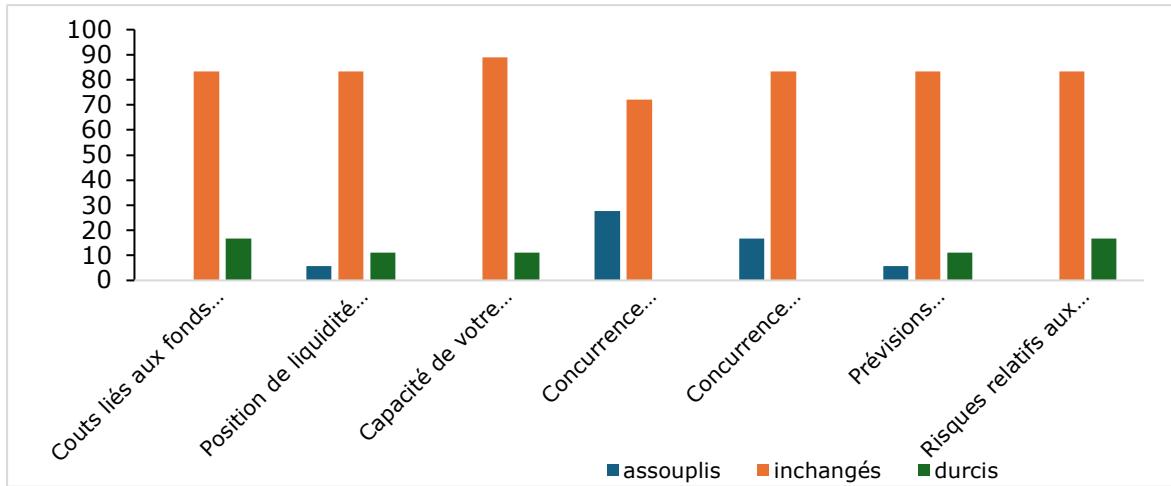


Source : Résultats de l'enquête BCRG du premier trimestre 2024

2.2.2. Facteurs ayant influencés les critères de décisions sur l'octroi de crédits bancaires aux ménages

Parmi les éléments qui ont permis l'assouplissement des critères de décisions d'attribution de crédits aux ménages, figure la concurrence entre les banques, particulièrement au niveau des crédits à la consommation. Pour celles qui ont durci les critères, les éléments ayant pesé sont les couts liés aux fonds propres des banques, la position de liquidité, la prévision concernant l'activité économique générale et les risques relatifs aux garanties requises.

Graphique 7 : Facteurs ayant influencé les critères de décisions sur l'octroi de crédits (%)



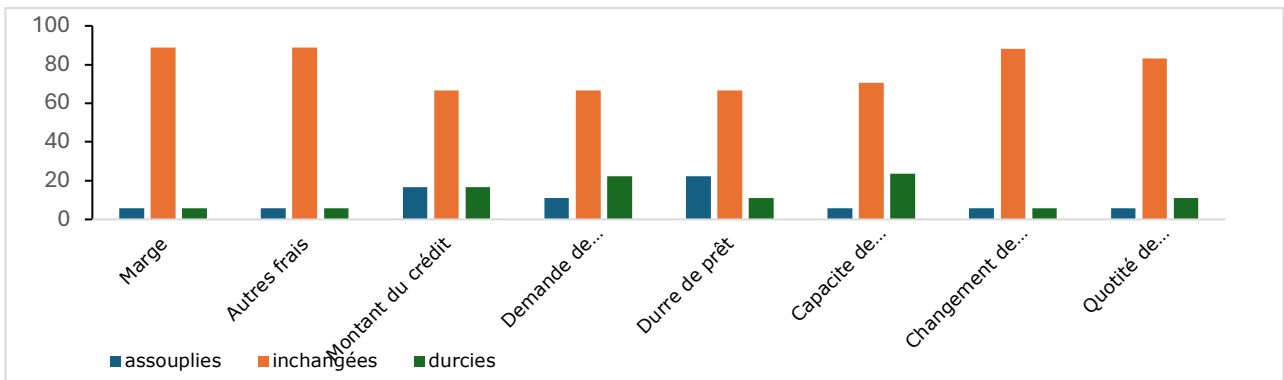
Source : Résultats de l'enquête BCRG du premier trimestre 2024

2.2.3. Conditions d'octroi de crédits aux ménages

S'agissant des conditions d'octroi de crédits aux ménages, globalement, elles sont restées inchangées au cours du trimestre écoulé. Toutefois, 4 banques sur 18, dont une grande banque, affirment avoir durci les conditions liées à la demande de garanties, alors que 4 banques sur 17 ont lié ce durcissement à la capacité de remboursement du ménage.

Par ailleurs, 4 sur 18 des établissements financiers, dont une seule grande banque, indiquent avoir assoupli les conditions de crédits en tenant compte principalement de la durée de prêt des ménages et 3 sur 18 établissements financiers les ont assouplies à cause du montant du crédit. Selon les types de crédits, les crédits à la consommation ont connu plus d'assouplissement que ceux liés à l'habitat.

Graphique 8 :: Evolution des conditions d'octroi de crédits aux ménages (%)

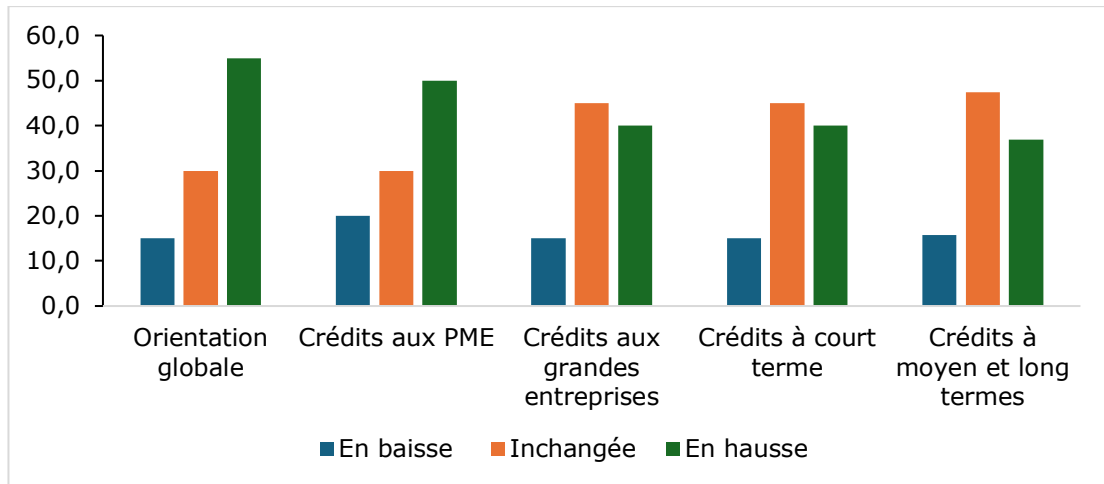


Source : Résultats de l'enquête BCRG du premier trimestre 2024

2.3 Demande de crédits des entreprises

Globalement, la demande de crédit des entreprises adressée aux établissements de crédits a connu une hausse durant le trimestre. En effet, 11 banques sur 20 établissements de crédits, dont trois grandes banques, déclarent avoir enregistré une hausse de la demande de crédits des entreprises, contre 6 banques sur 20 établissements de crédits qui affirment avoir constaté inchangée la demande. La hausse de la demande de crédit provient surtout de celle des PME (50 %) tandis que celle des grandes entreprises ne représente que 40 %.

Graphique 9 : Evolution de la demande de crédits des entreprises (%)

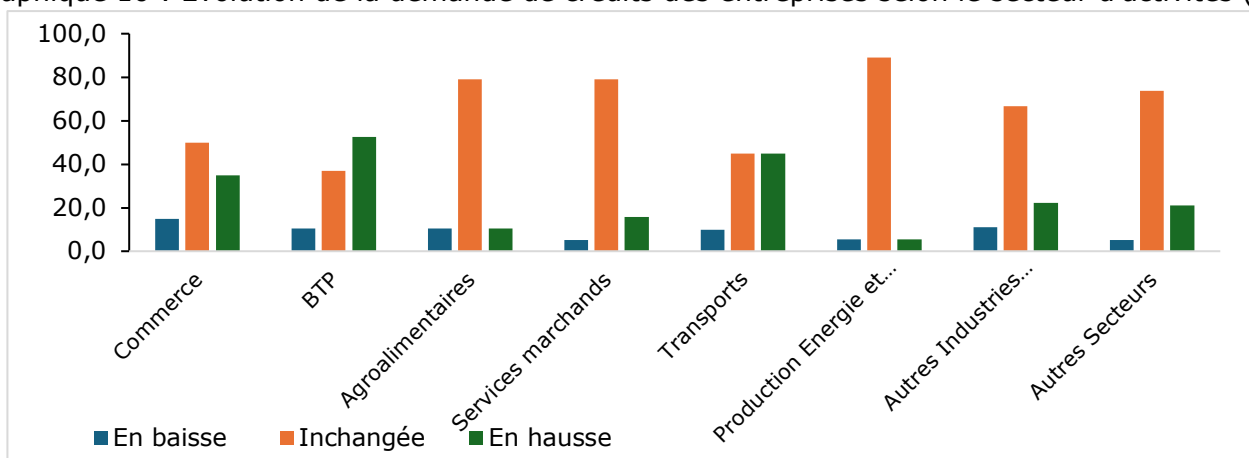


Source : Résultats de l'enquête BCRG du premier trimestre 2024

2.3.1. Evolution de la demande de crédits des entreprises selon les secteurs d'activités

Selon les secteurs d'activités, la hausse de la demande a été observée principalement au niveau des secteurs du BTP, des transports et du commerce. La demande de crédits est restée inchangée pour les autres secteurs tels que l'agroalimentaire, les services marchands, l'eau, l'énergie et les industries manufacturières. En effet, 10 banques sur 19 établissements de crédits interrogées donnent une tendance à la hausse de la demande de crédits des entreprises évoluant dans les BTP. De même, ce sont 45% des banques qui indiquent avoir enregistré une hausse de la demande de crédits des entreprises du secteur des transports et 35% pour les secteurs du commerce.

Graphique 10 : Evolution de la demande de crédits des entreprises selon le secteur d'activités (%)



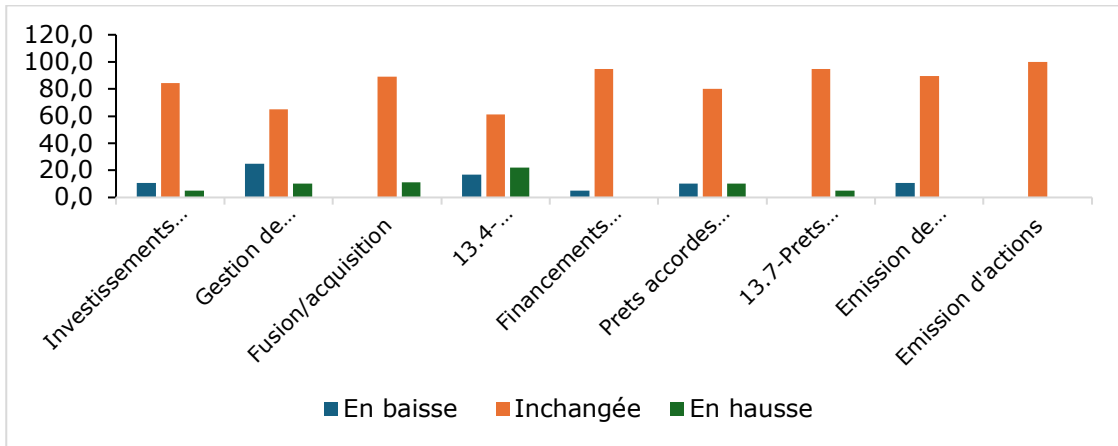
Source : Résultats de l'enquête BCRG du premier trimestre 2024

Enfin, en moyenne, seule une banque sur 10 affirme avoir observé une baisse de demande de crédits au cours de la période, tous secteurs confondus.

2.3.2. Facteurs ayant influencés la demande de crédits bancaires

La plupart des facteurs, tels que les investissements en capital fixe, les fusions-acquisitions, les émissions d’actions, ont contribué au maintien de la demande de crédits des entreprises au cours du premier trimestre 2024. Ainsi, seule une banque sur 10 affirme avoir enregistré une baisse de la demande de crédit liée à des investissements en capital fixe. Toutefois, une banque sur quatre enregistre une baisse de la demande de crédits des entreprises due à la gestion de stock, tandis qu’une banque sur cinq signale avoir observé une hausse de la demande de crédits d’entreprises pour cause de restructuration de dettes.

Graphique 11 : Facteurs ayant influencée la demande de crédits bancaires (%)

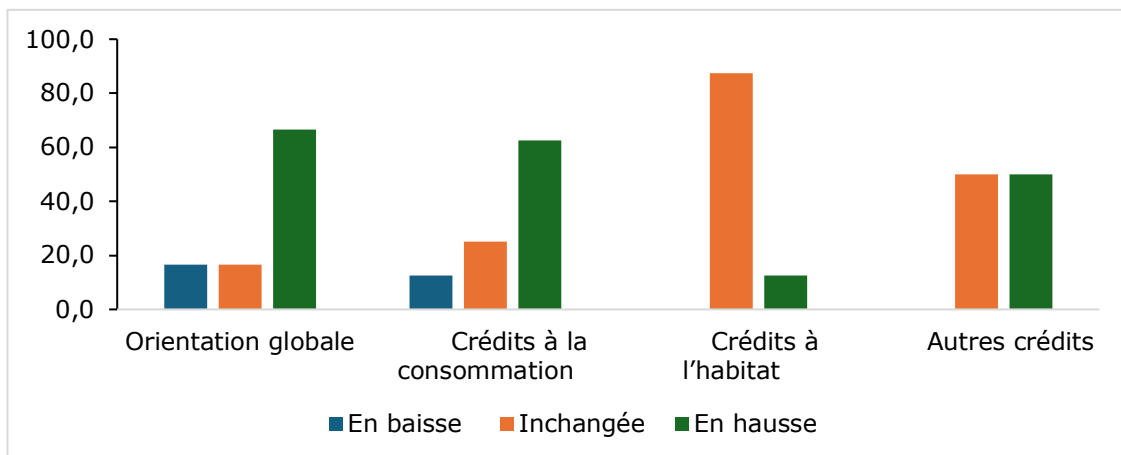


Source : Résultats de l’enquête BCRG du premier trimestre 2024

2.4 Demande de crédits des ménages

Au premier trimestre 2024, deux-tiers des établissements de crédits affirment avoir enregistré une hausse de la demande de crédits bancaires des ménages. Cette hausse concerne principalement les crédits à la consommation, tandis que les demandes de crédits à l’habitat sont restées inchangées au cours de la période.

Graphique 12 : Evolution de la demande de crédits des ménages (%)



Source : Résultats de l’enquête BCRG du premier trimestre 2024

2.4.1 Facteurs ayant influencé la demande de crédits des ménages adressée aux banques

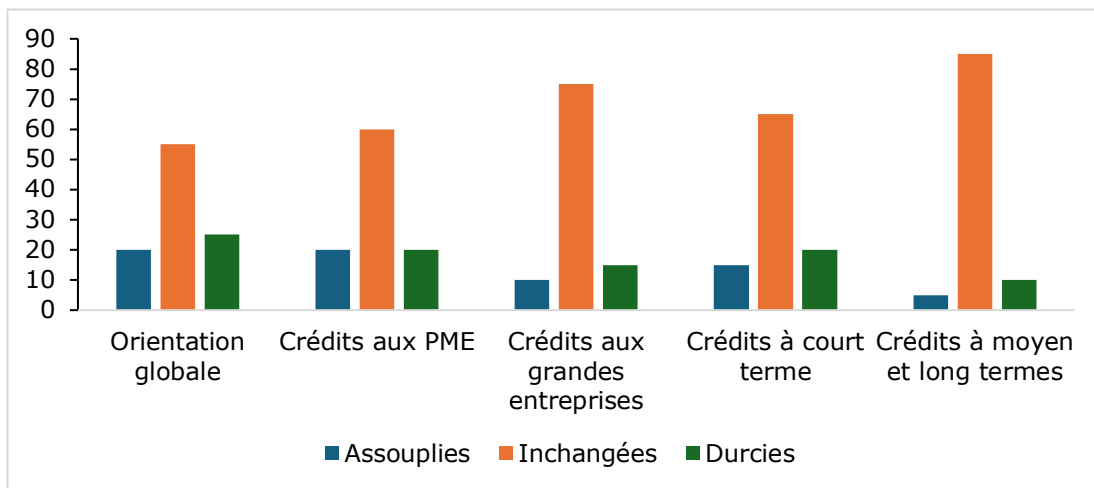
Globalement, plus de la moitié des banques ont observé que les facteurs tels que les besoins de financement des ménages sont restés stables et ont par conséquent contribué au maintien de la demande de crédits des ménages au cours du trimestre.

3. Perspectives

3.1. Anticipations des banques en matière d'offre de crédits aux entreprises

Globalement, la moitié des banques interrogées prévoient le statu quo en matière d'offre de crédits aux entreprises au cours du second trimestre 2024. Cela concerne aussi bien les offres de crédits aux PME que les grandes entreprises, et indépendamment de la durée de l'offre. Toutefois, une banque sur quatre anticipe un durcissement des conditions d'offre de crédits aux entreprises. Ce durcissement concernerait davantage les crédits accordés aux PME et à court terme.

Graphique 13 : Anticipations des banques sur les offres de crédits aux entreprises pour le second trimestre (%)

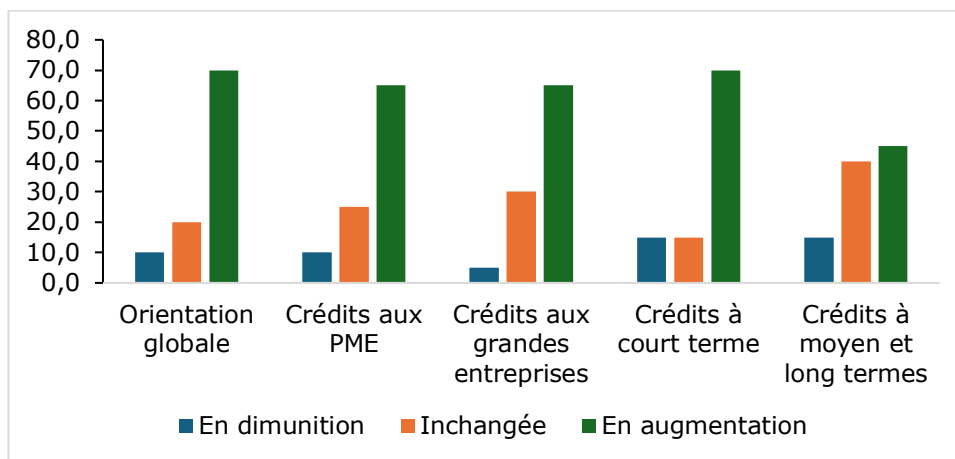


Source : Résultats de l'enquête BCRG du premier trimestre 2024

3.2. Anticipations des banques en matière de demande de crédits des entreprises adressées aux banques

Les résultats de l'enquête montrent que 14 banques interrogées sur 20 prévoient une augmentation de demande de crédits au second trimestre. La hausse de la demande concerne particulièrement les crédits à court terme et aussi bien les PME que les grandes entreprises. Seule une banque sur dix anticipe une diminution de la demande de crédits des entreprises au cours du second trimestre 2024.

Graphique 14 : Anticipation des banques sur la demande des crédits des entreprises (%)

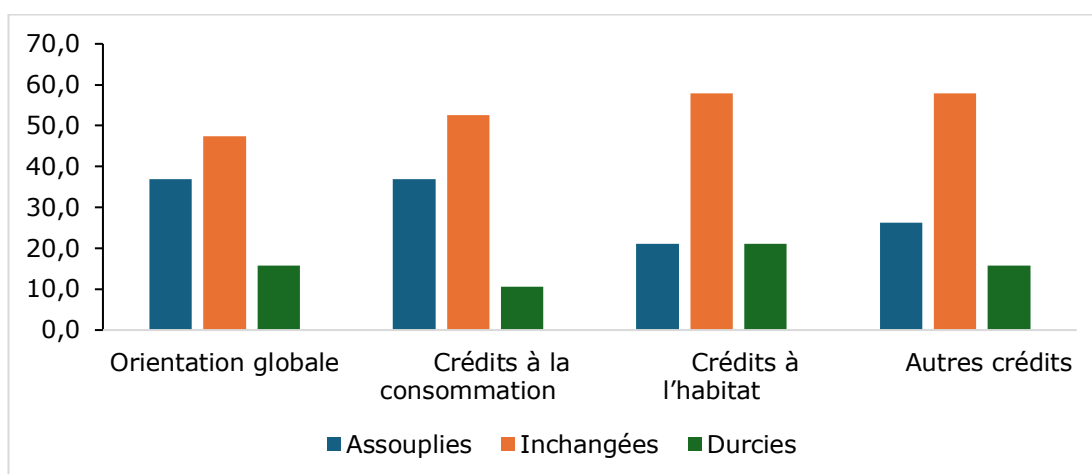


Source : Résultats de l'enquête BCRG du premier trimestre 2024

3.3. Anticipations des banques en matière d'offre de crédits aux ménages

Globalement, comme au niveau des entreprises, la moitié des banques interrogées prévoit le statu quo en matière d'offre de crédits aux ménages au cours du second trimestre 2024. Cela concerne surtout les offres de crédits à la consommation et à l'habitat, et indépendamment de la durée de l'offre. Toutefois, près d'un-tier des banques anticipent un assouplissement des conditions d'offre de crédits à la consommation aux ménages pour le second trimestre 2024.

Graphique 15 : Anticipations des banques sur les offres de crédits bancaires aux entreprises pour le second trimestre (%)

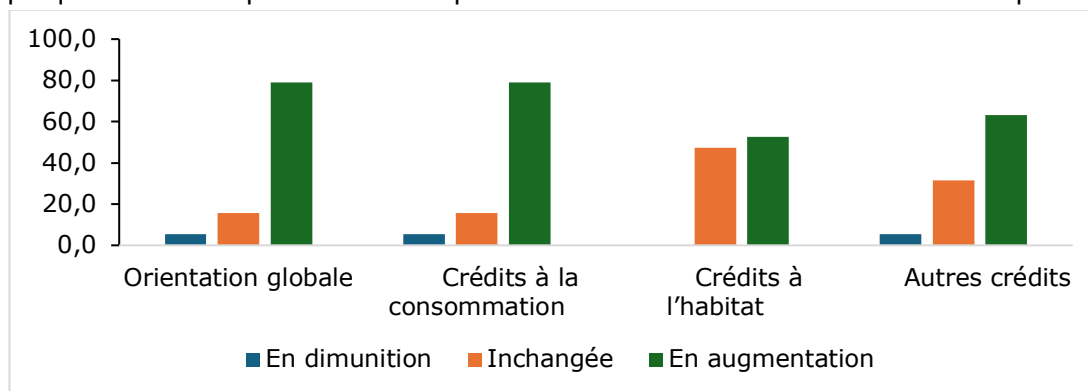


Source : Résultats de l'enquête BCRG du premier trimestre 2024

3.4. Anticipations des banques en matière de demande de crédits des ménages

Au cours du second trimestre, près de 8 banques sur 10 anticipent une augmentation de la demande de crédits de consommation des ménages et 52,6% prévoient une augmentation de la demande de crédits à l'habitat.

Graphique 16 : Anticipation des banques sur la demande des crédits des entreprises (%)



Source : Résultats de l'enquête BCRG du premier trimestre 2024

Conclusion

Comme la plupart des Banques Centrales, la BCRG a jugé utile de réaliser l'enquête trimestrielle sur les crédits bancaires à compter du premier trimestre 2024 pour comprendre davantage l'évolution des conditions de crédits au cours du trimestre écoulé ainsi que les anticipations pour le trimestre à venir.

La première enquête de la BCRG auprès des Etablissements de crédits qui couvre le premier trimestre 2024 révèle que les critères ainsi que les conditions d'offre de crédit aux entreprises et aux ménages sont restés globalement inchangés au cours du trimestre écoulé. Les demandes de crédits des entreprises et des ménages, en revanche, ont connu une augmentation au cours du trimestre.

En perspectives, la majorité des banques n'anticipent pas de modifier les critères et les conditions d'offre au cours du prochain trimestre, malgré leur anticipation à la hausse de la demande de crédits provenant aussi bien des entreprises que des ménages.

